

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles

De: Louise Gagnon [gagnon.louise@globetrotter.net]
Envoyé: 2 décembre 2013 12:13
À: Poliquin, Renée (BAPE)
Cc: Denis Bouchard; Karine Bond
Objet: Fw: Questions des groupes citoyens - demande du 16 octobre 2013
Pièces jointes: Lettre réponse Mme Gagnon (1).pdf

6211-08-009

Bonjour Mme Poliquin,

Dû au fait que Mine Arnaud garde la cap et conserve les mesures d'atténuation à 80% (haldes) et 91,04% pour le routage (transport), nous considérons que la méthodologie utilisée pour l'évaluation du risque toxicologique n'est pas assez conservatrice donc inacceptable au point de vue de la santé. Nous prenons cette liberté de vous envoyer ce courriel à la suggestion de M. Duquette.

Malgré la forte recommandation de la Direction de la santé publique de la Côte-Nord qu'il y ait un indice de qualité de l'air à Place Ferland, le promoteur ne semble pas vouloir adhérer afin de protéger la santé de la population.

Nous avons envoyé les questions suivantes (ci-bas dans le courriel) à Mine Arnaud le 16 octobre 2013. En ce qui consiste le calcul de l'indice de qualité de l'air, nous considérons comme erroné les calculs fournis par Mine Arnaud au BAPE à ce sujet. De plus, Mine Arnaud n'a pas répondu à ces questions (voir pièce jointe pour la réponse de Mme Hardy).

Recevez nos meilleures salutations,

Louise Gagnon, Regroupement pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Iles

Denis Bouchard, Comité de défense de l'air et de l'eau de Sept-Îles

Karine Bond, Comité de citoyens du canton Arnaud

From: Louise Gagnon

Sent: Friday, November 29, 2013 12:54 PM

To: Karine Bond ; Geneviève Otis ; Denis Bouchard ; Christelle Lebel ; Francine Bélanger ; Laurent Fortier ; Jacques Dupont ; Héloïse Varin ; yves perron ; Louiselle Dufour ; Lynda Bouma ; Marjolaine Bezeau

Subject: Fw: Questions des groupes citoyens - demande du 16 octobre 2013

From: Michel.Duquette@mddefp.gouv.qc.ca

Sent: Friday, November 29, 2013 10:25 AM

To: gagnon.louise@globetrotter..net

Cc: Alain.Gaudreault@mddefp.gouv.qc.ca ; Raymond.Chabot@ceaa-acee.qc.ca ; chardy@minearnaud.com

Subject: RE : Questions des groupes citoyens - demande du 16 octobre 2013

Bonjour Mme Gagnon,

J'aimerais d'emblée vous préciser que notre analyse se base sur la dispersion atmosphérique et sur les normes et critères de qualité de l'air ambiant (RAA). Le MDDEFP n'a pas demandé et ne se base pas sur les résultats de l'analyse du risque toxicologique que Mine Arnaud va produire.

Pour vos autres questions, je vous invite à en faire part à la commission du BAPE qui tient ses travaux jusqu'au 27 décembre prochain.

Salutations,

Michel Duquette, ing.

Spécialiste en analyse de risques technologiques

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers

675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. : 418 521-3933 #4669

Télec. : 418 644-8222

Courriel : michel.duquette@mddefp.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : Louise Gagnon [mailto:gagnon.louise@globetrotter.net]

Envoyé : 26 novembre 2013 11:42

À : Duquette, Michel; raymond.chabot@ceaa-acee.gc.ca; Gaudreault, Alain

Cc : Pascal.Paradis.09asss@ssss.gouv.qc.ca; Caroline Hardy; Kateri C. Jourdain

Objet : Fw: Questions des groupes citoyens - demande du 16 octobre 2013

Bonjour M. Duquette,

En pièce jointe, nous avons eu réponse de Mine Arnaud d'une série de questions que vous retrouvez ci-dessous datée du 16 octobre 2013. Nous jugeons que certaines parties de réponse sont inappropriées et nous allons rectifier directement avec Mine Arnaud. Pour d'autres parties de réponse, Mine Arnaud a demandé de référer au MDDEFP directement, ce pourquoi nous vous envoyons ce courriel en espérant enfin une réponse. Nous considérons que Mine Arnaud n'a aucunement répondu à nos questions et ils semblent confondre l'indice de qualité de l'air et l'évaluation du risque toxicologique.

Nous vous rappelons que la Direction de la santé publique de la Côte-Nord a recommandé fortement, dans son mémoire au BAPE, un indice de qualité de l'air pour Place Ferland. BAPE, document DQ10.1, Direction de la santé publique Côte-Nord, 11 septembre 2013, question des comités citoyens: "Est-ce que vous estimez que le scénario de modélisation de dispersion atmosphérique est assez conservateur pour servir de base à l'évaluation du risque toxicologique sur la santé humaine?" Réponse de la DSP: "(...) Les gens d'Environnement-Canada semblent d'avis que les modèles du promoteur sont trop optimistes et devraient être revus à la hausse concernant la dispersion et les concentrations de polluants atmosphériques. Il n'est pas de notre ressort de porter un jugement sur ce débat d'experts mais dans un souci de protection de la santé publique nous sommes plus enclins à favoriser la thèse des experts d'Environnement-Canada comme modèle de base."

Nous considérons que ces questions sont très importantes pour la population puisque reliées à la santé des gens et qu'elles doivent être traitées avec objectivité scientifique. Nous considérons que l'acceptabilité (sociale) doit passer par la transparence à la population.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées,

Louise Gagnon, Regroupement pour la Sauvegarde de la grande Baie de Sept-Îles

Denis Bouchard, Comité de défense de l'air et de l'eau de Sept-Îles

Karine Bond, Comité de citoyens du Canton Arnaud

À maintes reprises, vous nous avez envoyé des courriels pour savoir si on voulait des explications supplémentaires. Pour nous, les réponses sont essentielles pour avoir un dialogue constructif car on parle de santé humaine, plus particulièrement des personnes vulnérables.

Document DQ12.1 Question 1 réponse de Mine Arnaud.

Questions des groupes citoyens :

- Est-ce vrai qu'un indice de qualité d'air mauvais (IQA) a été attribué aux PM 2,5 à la station Livingston lors de la campagne d'échantillonnage juin 2012 à juin 2013?
- Est-ce vrai que la station 2 qui est située à 800 mètres au nord de la route 138 aurait le même 99^{ième} centile et le pire cas (100^{ième} centile) que si elle avait été située sur le bord de la route 138 à aire ouverte où habitent les citoyens? Car il n'y a personne qui habite à 800 mètres au nord de la route 138, dans le bois, avec aucune source de pollution à proximité (méthodologie qui limite les interférences locales).
- Est-ce que cela sous-estime le 99^{ième} centile et le pire cas avec une méthodologie qui limite les interférences locales?
- Est-ce vrai que le MDDEFP a défini que la concentration initiale ou le « bruit de fond » serait de 15 ug/m³/24 heures pour les PM 2,5 parce que le promoteur n'a mesuré que 5 mois? Donc un facteur de sécurité lui a été imposé de 11 ug/m³/24heures à 15 ug/m³/24heures le long de la route 138, soit RES 1 à RES 8 pour couvrir l'année.
- Le MDDEFP a défini la concentration initiale à 15 ug/m³/24heures le long de la route 138. Comment pouvez-vous dire que 13 ug/m³ est le pire cas quand mathématiquement la moyenne sur 24 heures est de 15 ug/m³, à moins que vous contestiez les chiffres du MDDEFP? Nous sommes très conscients que le 13 µg/m³ vient de la mesure sur le terrain sur une période de 5 mois, ce qui ne couvre pas l'année entière.
- Est-ce vrai que cela pourrait sous-estimer la concentration initiale (13 µg/m³) locale?
- Quel est le pourcentage de PM 2,5 en fonction des PM tot 1 heure pour chacun des scénarios?
- Quel est le pourcentage de PM 2,5 en fonction des PM tot 1 heure RES scénario 2 (année 10) = 414,8 ug/m³/1heure? Quel est le pourcentage de PM 2,5 en fonction des PM tot 1 heure RES PM tot (année 6) = 406,2 ug/m³/1heure (modélisation juin 2013)?

- Expliquez-nous votre méthode de calcul d'un indice de qualité de l'air? Est-ce vrai tableau 35 scénario 2 (année 10) modélisation juin 2013 que la moyenne 24 heures est de 26,4 ug/m³ qui nous donne un sous-indice de 37,7, soit plus élevé que votre pire cas qui est théoriquement un pic sur une moyenne mobile de 3 heures?

- Est-ce vrai que l'IQA se calcule sur une moyenne mobile sur 3 heures et non sur une moyenne de 3 heures en prenant la moyenne de 24 heures pour chaque heure?

- Est-ce vrai que cela pourrait sous-estimer l'IQA?

Nous vous proposons une suggestion de calcul qui pourrait être acceptable pour nous, qui suit votre logique de calcul, car n'oublions pas que nous, comme vous probablement, travaillons avec une méthodologie conservatrice.

Votre manière de calculer, juste en prenant votre bruit de fond initial, sous-estime de manière appréciable les résultats du sous-indice :

11 ug/m³/24heures = concentration maximale 5 mois (ce qui ne couvre pas l'année complète),
13ug/m³ = 99ième centile, ce qui voudrait dire environ 20% de plus,

Même logique pour la concentration initiale 15µg/m³/24heures qui est une valeur théorique(proposée par le MDDEFP) X 1,2 = 18µg/m³ hypothèse pour le 99ième centile

Et pour le pire cas (100ième centile)??? Pour la 6^e année de production et la dixième bien sûr, le tout serait à titre informatif. Nous aimerions que vous ventiliez vos calculs.

C'est un dossier important pour nous, car on parle de santé humaine mais plus particulièrement des personnes vulnérables. Nous espérons de votre part une réponse positive si vous voulez un dialogue constructif. Si vous ne voulez pas le calculer, pourriez-vous nous envoyer des tableaux comme dans le document DB3.1 pour le secteur résidentiel pour les 6^e et 10^e années de production avec les 50 résultats les plus élevés de chacune des années pour les PM 2,5 moyenne sur 24 heures, avec les résultats par heure par année de production. Nous sommes prêts à vous retourner les résultats pour que vous les consultiez, bien sûr, à titre informatif.

Dans la réponse à la question 4 du document du Bape DQ12.1, vous répondez à une demande de la Commission pour obtenir les données brutes sur le bruit et la façon de calculer :

Mine Arnaud considère que les données brutes du consultant ne sont pas du domaine public. Si elles l'étaient, il pourrait être très difficile par la suite de s'assurer de la bonne compréhension et de l'interprétation de celles-ci. Est-ce la perception du niveau de compréhension des citoyens par Mine Arnaud? Envoyez-nous vos données brutes et, à titre informatif, nous vous retournerons notre analyse. Vous pourrez ainsi juger de notre compréhension.

From: Caroline Hardy

Sent: Monday, November 25, 2013 12:36 PM

To: gagnon.louise@globetrotter...net

Cc: Kateri C. Jourdain ; François Biron

Subject: Questions des groupes citoyens - demande du 16 octobre 2013

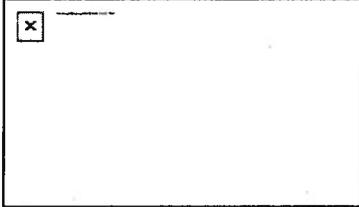
Bonjour Mme Gagnon,

Vous trouverez ci-joint les réponses concernant votre courriel daté du 16 octobre 2013.

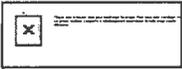
Cordialement,

Caroline Hardy, ing.

Directrice Environnement/Environmental Director



555 Boul René Lévesque O,
Suite 500
Montréal, Québec H2Z-1B1
Montréal Office : (514) 397-9191 ext : 1207
chardy@minearnaud.com



Ce courriel électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection Antivirus avast! est active.



Ce courriel électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection Antivirus avast! est active.